CIG petite couronne

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR VOIE D'AVANCEMENT AU GRADE DE CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

Document à déposer dans votre espace sécurisé

ÉTAT DES SERVICES

Ce document est à faire compléter par votre employeur

Affaire suivie par : **Tél :**

Nom patronymique et prénom de l'agent :

Né(e) le : **à**

L'intéressé(e) sera-t-il (elle) toujours en activité à la date de clôture des inscriptions de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de chef de service de police municipale principal de 1ère classe (**17 mars 2022**) ?

☐ **oui** ☐ **non**

- **L'intéressé(e) a été nommé dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau (3 années à justifier) :**
  - non titulaire le :
  - stagiaire le :
  - titulaire le :

  (joindre impérativement les arrêtés et contrats de droit public ou de droit privé correspondants)

- **L'intéressé(e) est actuellement : (justifier d'un an dans le 5ème échelon)**
  - **Chef de service de police municipale principal de 2ème classe au 5ème échelon depuis le :**

  ……

  (joindre impérativement l'arrêté de nomination dans le 5ème échelon)

- **L'intéressé(e) se trouve dans l'une des positions suivantes :**
  - En activité
  - En détachement dans le cadre d'emplois des chefs de service de police municipale **(joindre les arrêtés correspondants)**
  - En service détaché hors du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale **(joindre les arrêtés correspondants)**
  - En congé parental **(joindre les arrêtés correspondants)**
  - En disponibilité pour élever un enfant **(joindre les arrêtés correspondants)**
  - En disponibilité pour exercer une activité professionnelle **(joindre les arrêtés correspondants)**

Fait à : Le : Le Maire ou le Président ou l'autorité administrative (signature et cachet obligatoires)	Je soussigné(e), Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent document. Fait-le : Signature du candidat obligatoire :

Attention, les arrêtés doivent être impérativement joints à cet état des services.